

Le 5@7 Vouillé

Sommaire

Page 1

Le Mot du Maire

Zoom

sur le thème phare

Pages 2 et 3

Dans la commune

Pages 4 et 5

Thème phare

« Vouillé s'engage dans la gestion différenciée des espaces publics »

Pages 6 et 7

Vie associative

Page 8

Culture

Les animations à venir à la Médiathèque

Agenda

des manifestations

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Plus d'infos sur : www.vouille86.fr

Journal trimestriel - Mars 2017

Édito



Depuis le 1er janvier dernier, la Commune de Vouillé a intégré la Communauté de Communes du Haut-Poitou, née de la fusion des Communauté de Communes du Mirebalais, du Neuvilleois et du Vouglaisien. Avec 41 000 habitants, ce nouveau territoire doit trouver une identité. Je compte sur le nouvel exécutif élu le 18 janvier dernier, avec à sa tête, Rodolphe GUYON-NEAU, Maire de la Chapelle-Montreuil, pour que le Haut-Poitou conserve la proximité et l'esprit d'équipe qui ont prévalu dans le Vouglaisien.

Nous serons d'autant plus vigilants que nous avons vécu d'importants changements institutionnels ces derniers mois, avec notamment la création de la grande Région Nouvelle-Aquitaine, mais aussi notre nouveau canton de Vouneuil-sous-Biard, le regroupement des syndicats d'eau au sein d'Eaux-de-Vienne/SIVEER et l'intégration du syndicat de rivière de l'Auxance dans le grand syndicat Clain Aval.

Autant d'évolutions probablement nécessaires à des fins de rationalisation et d'efficacité des politiques publiques, mais qui

ne doivent pas faire oublier la vocation première de notre organisation territoriale : apporter à la population un service public de proximité et de qualité, répondant en tous points à ses attentes.

Depuis trois ans, nous avons mené à bien plusieurs projets importants pour le développement de la commune. Aussi, j'ai souhaité que nous puissions vous présenter le bilan de notre action à mi-mandat, au cours d'une **réunion publique qui aura lieu le lundi 10 avril à 19 h à la salle polyvalente.**

Le 13 février dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget 2017, dans lequel nous affichons notre volonté de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de consacrer une part importante aux investissements, générateurs de services supplémentaires pour tous. Vous pourrez retrouver les grandes lignes de ce budget dans les pages qui suivent.

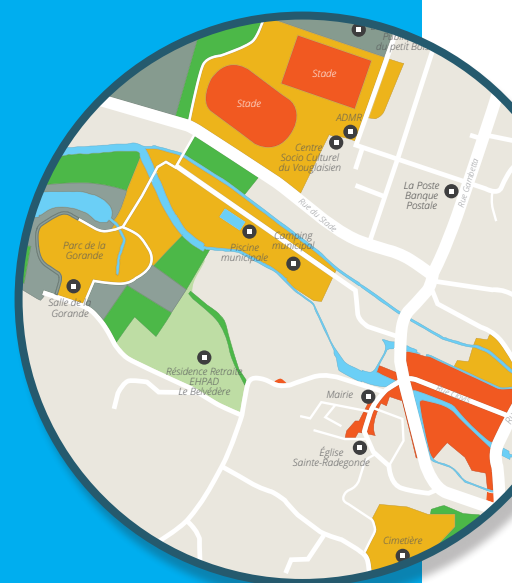
Bien d'autres sujets figurent dans ce journal, notamment le thème phare relatif à la gestion différenciée, mais aussi les activités des associations.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Eric MARTIN
Maire de Vouillé

ZOOM

sur le Thème Phare



Vouillé s'engage dans la gestion différenciée des espaces publics

« Plus de 33 ha (51 terrains de football) d'espaces verts, 68.5 km de chemins ruraux et 42 km de voies communales à Vouillé »

« Entretenir les espaces publics de manière raisonnée en fonction de leur utilisation. »

« Préserver l'environnement et la santé publique. »



Place de l'Eglise : Une zone bleue à l'étude !

Afin d'éviter le stationnement de longue durée, d'améliorer la rotation des véhicules et de favoriser le dynamisme des commerces situés Place de l'Eglise, la Municipalité réfléchit, en concertation avec les commerçants et les habitants de ce quartier, à la mise en place d'une zone bleue. Le Conseil Municipal devrait débattre de ce projet lors d'une prochaine séance.

Principe de la zone bleue : le stationnement est gratuit, mais limité à 2h00. Un disque de stationnement obligatoire, faisant apparaître l'heure d'arrivée doit cependant être apposé sur la face interne du pare-brise avant du véhicule en stationnement.



Du changement pour les cartes d'identité

Désormais, seules les mairies équipées d'une station biométrique peuvent délivrer les cartes d'identité, selon la même procédure que celle des passeports.

La commune de Vouillé étant équipée de ce dispositif, vos demandes et retraits de carte d'identité et de passeport pourront se faire en mairie, sur rendez-vous, en appelant au N° suivant : 05 49 54 20 30.

Liste des pièces à fournir sur le site de la mairie :
www.vouille86.fr



Cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux habitants.

Ambiance familiale et échanges très détendus pour la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, qui s'est tenue le samedi 4 février à la médiathèque.

Plus d'une trentaine de personnes ont partagé un moment de convivialité autour d'un café. Elles ont pu ensuite assister à une présentation de la commune par M. Eric MARTIN, Maire de Vouillé et par ses adjoints, en présence de membres du Conseil Municipal.

L'école du Petit Bois lutte contre le gaspillage alimentaire



Durant les mois de janvier et février 2017, les élèves de cycle 3 de l'école du Petit Bois de Vouillé ont travaillé sur le gaspillage alimentaire.

Marion Hemery de l'association « Kurioz » et Benoît Laurent de l'association « au jardin d'aventures » ont sensibilisé les élèves à mieux consommer en achetant des produits locaux, en évitant les produits sur-emballés et en privilégiant les fruits et légumes de saison.

Grâce à ce projet, l'ensemble des élèves s'est rendu compte que l'on gaspillait beaucoup de nourriture à la cantine en pesant les déchets à la fin des repas et que l'on dépensait une énergie considérable pour fabriquer certains aliments.

Ce projet a permis de commencer à changer certaines habitudes et à porter un regard nouveau sur ce qu'il y a dans nos assiettes !
Article réalisé par Adèle, Maëlle, Aurore, Nell, Elisa, Emma et Elouan, élèves de cm1-cm2.

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE Une nouvelle praticienne à Vouillé

Yvonne Elise ROBLIN intervient sur RV au **06 70 25 71 73**.

La réflexologie plantaire est une technique de pression particulière qui agit sur des zones réflexes précises.

Plantations de haies champêtres



Dans le cadre des projets initiés par la Fédération des chasseurs de la Vienne et des orientations contenues dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Commune de Vouillé, un programme de plantations de haies champêtres a été engagé avec la commune de Vouillé et l'ACCA locale.

L'objectif est de recréer des habitats pour la faune sauvage et de relier les corridors écologiques sur le territoire Vouglaisien.

Cette action a débuté en 2016, par la plantation d'une haie autour d'une réserve incendie, sur le secteur de la Bisquinerie. Deux nouvelles plantations ont été réalisées : le 13 février sur

une parcelle communale, entretenue par un exploitant agricole et située route de Neuville et le 21 février, le long de la RN149. Les Chasseurs de Vouillé aidés par les agents municipaux et des élus du Conseil Municipal ont planté 400 ml de haies. Cet habitat est composé d'une grande diversité végétale et certaines de ces plantes sont labellisées « Végétal local ». Un paillage a été posé au pied des arbres afin de limiter la prolifération des mauvaises herbes et limiter l'évaporation du sol. L'entretien de la plantation sera assuré conjointement par les chasseurs et le service « cadre de vie » de la Commune.

Le budget 2017 en quelques chiffres

Le budget 2017 de la commune de Vouillé a été adopté par le Conseil Municipal du 13 février dernier. Il s'équilibre à 3 034 023.98 € en fonctionnement et à 2 173 325.00 € en investissement.

Les résultats 2016

Les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2016 présentent un excédent de 624 000 € en fonctionnement (contre 470 000 € en 2015).

Ce résultat est le fruit d'importants efforts de gestion menés depuis 2014, et permettent de dégager un meilleur excédent pour le financement des investissements. A noter que la baisse de la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement se poursuit en 2017, de l'ordre de 25 000 €. Cette part forfaitaire a ainsi diminué de près de 100 000 € depuis 2014.

La fiscalité 2017

Concernant la fiscalité, compte tenu du contexte de diminution des concours financiers de l'Etat, mais aussi de la volonté de poursuivre sa politique d'investissements, le Conseil Municipal a décidé de majorer de 1 % les taux de la taxe d'Habitation et de la taxe sur le Foncier Bâti et de maintenir le taux de la taxe sur le Foncier Non Bâti à son niveau actuel.

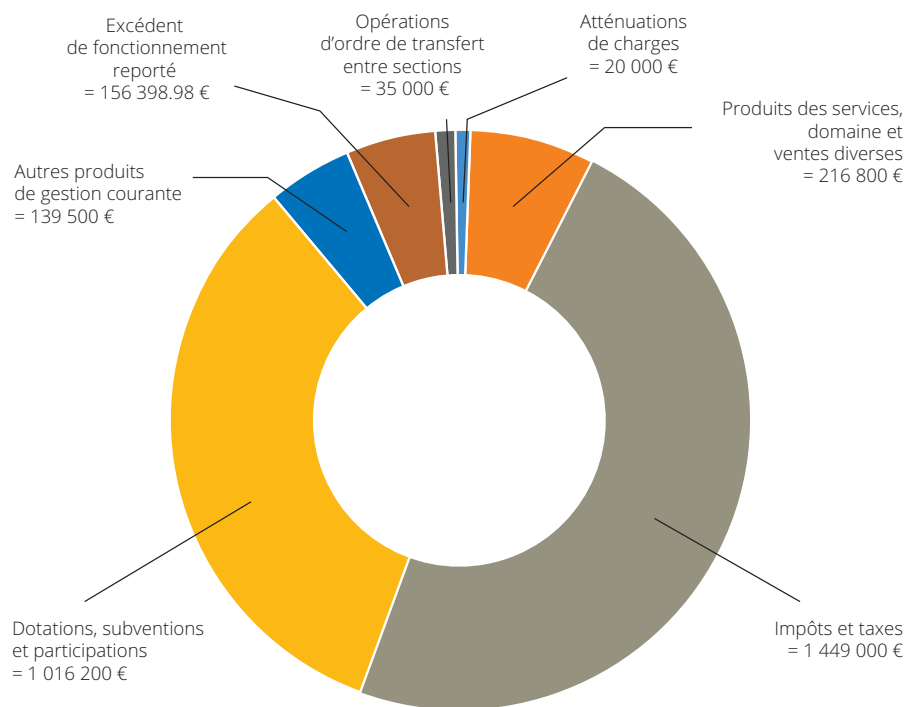
Les taux ont ainsi été adoptés à 16.92 % pour la taxe d'habitation, à 18.15 % pour le foncier bâti et à 60.13 % pour le foncier non bâti.

L'endettement

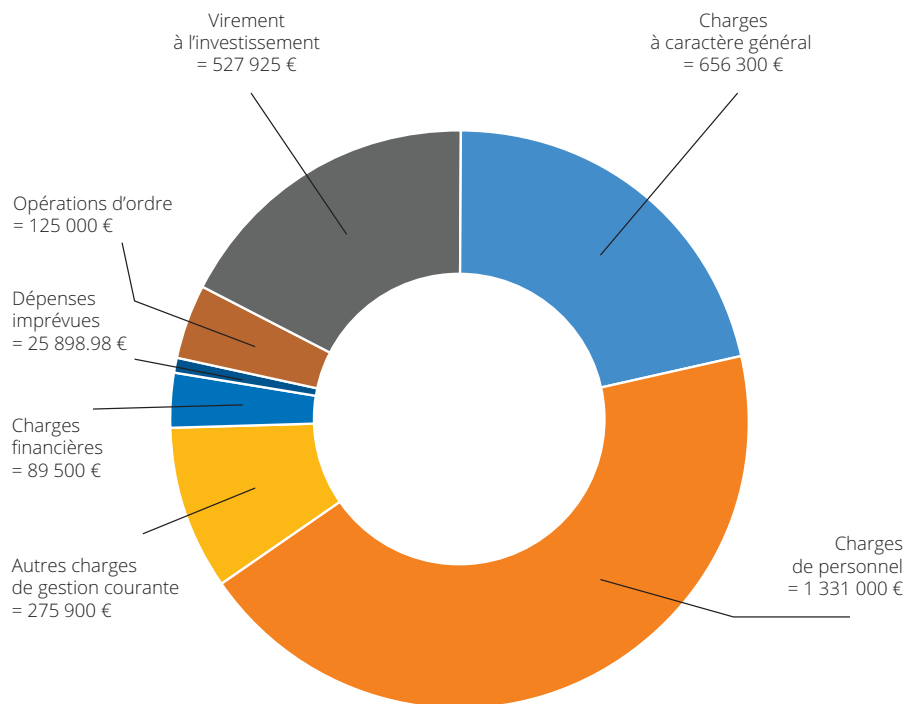
L'endettement de la commune continue de diminuer. Au 31 décembre 2016, l'annuité de la dette s'élevait à 390 000 € contre 510 000 € fin 2015. Cette annuité représente 105 € / habitant, contre 136 € en 2015.

Le budget de fonctionnement 2017

Recettes



Dépenses



Investissements 2017

Le budget global affecté aux travaux d'investissement représente un montant de 1 440 000 €.

Les principaux investissements :

- **Rénovation du réseau d'éclairage public** pour un montant de 520 000 €
- **Aménagement d'un logement** à l'étage de l'épicerie Les Halles de Vouillé pour un montant de 125 000 €
- **Programme annuel de voirie** pour un montant de 100 000 €
- **Réhabilitation de la toiture du bâtiment de la piscine** pour un montant de 60 000 €
- **Aménagement d'une aire d'accueil pour camping-car** pour un montant de 35 000 €
- **Changement de menuiseries et aménagement d'un préau à l'école élémentaire** pour un montant de 50 000 €
- **Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des logements de la Gendarmerie** pour un montant de 30 000 €
- **Réfection d'une partie de la toiture de l'école maternelle** pour un montant de 25 000 €
- **Travaux de peinture intérieure à la salle polyvalente** pour un montant de 21 000 €
- **Entourage du stade de football** pour un montant de 20 000 €
- **Travaux d'accessibilité à la médiathèque** pour un montant de 14 000 €
- **à la salle de Traversonne** pour un montant de 16 000 €
- **Achat d'un columbarium et de cavurnes** pour un montant de 12 000 €

Bilan de mi-mandat

L'ensemble de la population de Vouillé est conviée à un échange autour de l'action de la municipalité menée depuis mars 2014, **le lundi 10 avril 2017 à 19 h à la salle polyvalente, rue de Braunsbach.**



Installation d'une sophrologue rue du Lac

La commune salue l'arrivée de **Mme Edwige MORCELLET-ALLÉAUME**, formée au C.E.A.S à Paris, Sophrologue certifiée RNCP (certificat reconnu par l'état) qui reçoit sur rendez-vous dans la maison médicale : **30, rue du Lac 86190 VOUILLÉ ou à domicile Tel. 06 71 13 33 35.**

Adresse mail : emorcellet@gmail.com
Site internet : edwigema-sophrologue.fr

La sophrologie est une méthode d'accompagnement qui permet d'évacuer ses tensions, d'harmoniser le corps et l'esprit afin d'accéder à un état de mieux-être et d'équilibre. Les séances durent 1 heure, les exercices sont simples et faciles à exécuter, et la sophrologie peut être pratiquée à tous les âges. Les séances peuvent être individuelles ou en groupe.

Vouillé s'engage dans la gestion

Définition et enjeux liés à la mise en place d'une gestion différenciée

Ce mode de gestion consiste à entretenir de manière raisonnée les espaces publics en s'adaptant à l'utilisation du site par les usagers, à la nature du lieu, aux moyens humains et techniques mis en œuvre. Ce mode de gestion intègre une démarche de progrès visant à trouver un équilibre entre le confort paysager du public, les contraintes écologiques, les pratiques et l'économie, afin de protéger les ressources naturelles, développer la biodiversité, offrir un cadre de vie meilleur, optimiser les moyens et les services rendus tout en maîtrisant les coûts.

La mise en place d'une gestion différenciée sur Vouillé vise également à répondre à des enjeux, tels que la préservation de l'environnement et de la santé publique, sans oublier les rôles sociaux-culturels que remplissent désormais les espaces publics.

A l'heure actuelle, en France, 92 % des cours d'eau sont pollués par les pesticides.
(Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer – 2013)

1 gramme de matière active
(soit à peu près l'équivalent d'un bouchon de stylo)
suffit à polluer 10 kms de cours d'eau !

On observe également une destruction et une fragmentation des milieux naturels, une sur exploitation des espèces sauvages, de la pollution, des espèces exotiques envahissantes, un changement climatique. La mise en place d'une gestion différenciée sur un territoire contribue à préserver la biodiversité des espaces naturels, créer des corridors écologiques et un maillage vert, développer la biodiversité sur les espaces en milieu urbain, limiter les pollutions (chimie, bruit, matériaux...), gérer les ressources naturelles (eau, déchets...).

La réglementation évoluant, de nouvelles pratiques, dites alternatives devront être mises en œuvre. En effet, la loi Labbé du 23 janvier 2014 instaure l'arrêt de l'utilisation des pesticides :

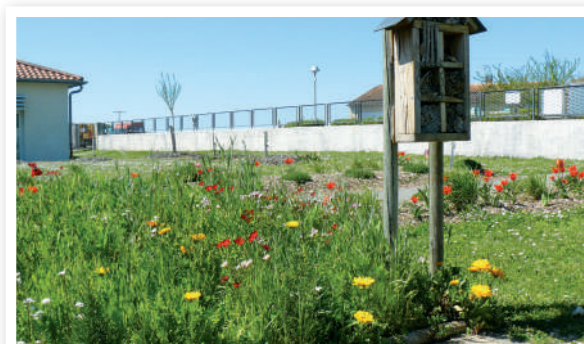
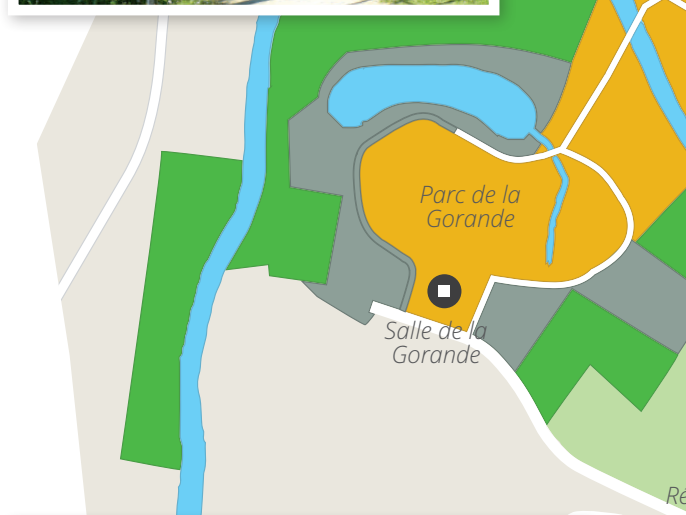
- **Par les collectivités sur l'espace public, les espaces verts et sensibles et les forêts à compter du 1er janvier 2017. (y compris dans les cimetières et les terrains de sport)**
- **Par les particuliers, au 1er janvier 2019.**

La mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics tend également à préserver l'identité des paysages communaux, mettre en valeur des sites de prestige et de patrimoine, diversifier et transmettre le savoir-faire des jardiniers. Elle permet aussi de sensibiliser le grand public à porter un autre regard pour un changement de comportement, améliorer le cadre de vie des habitants et redéfinir les espaces de manière à mieux répondre aux attentes de la population.

Les différentes étapes de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics

La mise en place d'une gestion différenciée à Vouillé a eu lieu en plusieurs phases :

- **Un état des lieux (réalisé par les agents du service Cadre de Vie)**
- **La définition des objectifs et établissement d'un cahier des charges (démarche commune et participative entre les élus et les agents)**
- **La définition des niveaux d'entretien et la classification des espaces**
- **La présentation en réunion publique le 28 novembre 2016**
- **La validation par le Conseil Municipal le 13 décembre 2016**
- **La mise en œuvre et évaluation de la démarche**



différenciée des espaces publics



Etat des lieux :

Il s'agissait de dresser l'inventaire de toutes les surfaces entretenues mais aussi des moyens humains, matériels et financiers disponibles.

Vouillé en quelques chiffres :

3 725 habitants,

33.4 ha d'espaces verts,

soit une surface équivalente à 51 terrains de football,

68.5 km de chemins ruraux et

42 km de voies communales,

8 agents soit un rapport de 4.1 ha d'espaces verts et 13.81 km de voiries à entretenir par agent.

Les objectifs de la gestion différenciée mise en place sur la commune de Vouillé :

- Limiter les intrants (consommables),
- Maîtriser les consommations énergétiques,
- Respecter la réglementation,
- Rendre la Ville attrayante et propre,
- Adapter le matériel aux futures pratiques d'entretien,
- Favoriser la biodiversité,
- Obtenir un 3ème papillon (Terre saine),
- Maintenir un fleurissement de qualité,
- Apporter plus de sérénité aux agents dans leur travail,
- Maîtriser les coûts

Définition des niveaux d'entretien et classification des espaces :

Les espaces publics de la commune de Vouillé sont divisés en 5 secteurs géographiques (Beauregard/le Coquet, Centre-Ville, Beausoleil/La Trêre, Traversonne et Val Montour) et classés suivant quatre niveaux d'entretien :

Niveau d'entretien n°1

Espaces publics urbains (Espaces fleuris, centre-ville, terrains de sport, ...)

Niveau d'entretien n°2

Espaces publics à caractère urbain (Espaces d'accompagnement des équipements publics, écoles, rues principales, parcs,)

Niveau d'entretien n°3

Espaces résidentiels (Lotissements, RN 149, rues secondaires,)

Niveau d'entretien n°4

Espaces publics champêtres/naturels (Espaces animaliers, prairies, boisements, bassins d'orage, ...)

Chaque niveau est entretenu suivant un cahier des charges différent.

ASSOCIATION DES AÎNÉS DE VOUILLÉ

Un nouveau membre au sein de son conseil d'administration



L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 janvier 2017, en présence des élus et de Monsieur **Gérard VILAIN** Président national de Générations Mouvement.

Le club qui compte à ce jour 380 adhérents a accueilli un nouveau membre au sein de son Conseil d'Administration : Monsieur **Maurice THOMAS** représentant la Ligue contre le cancer dans notre commune.

La composition du bureau reste inchangée, Monsieur **Alain JORDAN** conserve la présidence.

Notre association offre toujours ses nombreuses activités hebdomadaires ou mensuelles que sont : belote, huit américain, informatique, gymnastique, scrapbooking, cuisine, scrabble, marche, art floral, généalogie, broderie et couture.

Sans oublier les manifestations suivantes programmées au cours du 1er semestre :

- **Dimanche 12 mars LOTO**
- **Mercredi 15 mars**
Journée Retrouvailles à Azay-le-Rideau
- **Vendredi 31 mars 13h 30 BELOTE**
- **Dimanche 2 avril Holiday on Ice à Tours**
- **Mardi 11 avril Repas de Printemps**
- **Jeudi 13 avril - 14h30 - Centre Socio-Culturel**
Reportage photos par Christian BUGEAUD
- **Jeudi 8 juin Fête de Mères et des Pères**
- **Du 9 au 14 mai Découverte de la Camargue**

COMITÉ DE JUMELAGE DE VOUILLÉ

Le nouveau bureau du comité de jumelage se compose ainsi :

Présidente : **Annick Jordan**
Vice présidente Allemagne : **Allerit Simone**
Vice présidente Espagne : **Colas Dolorès**
Trésorière : **Derouet Raymonde**
Trésorière adjointe : **Tacaille Nadine**
Secrétaire : **Berthelot Yveline**



Les manifestations à venir sont :

- **Samedi 1er avril - Salle polyvalente LOTO**
- **Du 15 au 18 juin**
Réception de nos amis allemands
- **Dimanche 22 octobre - Salle polyvalente LOTO d'automne**



Comité de jumelage Yako-Vouglaisien



Nouveau conseil municipal à Yako

Après une année de transition politique, après l'élection du nouveau Président de la République du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, suivie des élections législatives, Yako a élu son conseil municipal en mai 2016. Le nouveau maire est Rigobert Tenkouodogo. Le Comité Communal de Jumelage de Yako s'est reconstitué et étoffé de nouveaux membres.

La Communauté de Communes du Vouglaisien et le Comité de Jumelage Yako-Vouglaisien ont donc pu retisser les liens avec les partenaires de Yako.

Réalisations 2016

L'année 2016 marque l'aboutissement des projets prévus dans le plan triennal :

- **Forage de Nambéguian pour l'accès du village à l'eau potable,**
- **Construction d'un logement d'infirmier, à Tibin, qui permet de maintenir l'ouverture du Centre de Soins et Prévention Santé dans ce village très reculé.**

Nouveau plan triennal 2017-2019

Un nouveau plan triennal sera élaboré conjointement avec nos partenaires, lors du déplacement de notre délégation à Yako, en février 2017.

Les priorités du maire de Yako sont les aménagements de parcelles agricoles afin de donner du travail aux jeunes dans leurs villages et éviter l'exode massif vers les mines d'or. Le projet pourrait être renforcé avec un plan de formation ciblé pour optimiser les ressources, la vente des surplus sur les marchés locaux, la conservation... et intégrer l'éducation alimentaire pour améliorer la santé.

Parrainages scolaires

Les parrainages scolaires se poursuivent. L'accent est mis sur l'apprentissage primaire afin de permettre à un plus grand nombre d'avoir accès aux bases nécessaires pour mieux vivre au quotidien. Les bénéficiaires sont des enfants orphelins de père ou de mère pris en charge par la famille élargie. A peine 50% des enfants sont scolarisés dans les villages de Yako... la remise des kits de rentrée a eu lieu le 10 décembre.

Manifestations prévues par l'association pour 2017

- **Assemblée Générale :** vendredi 24 mars 2017 à 19h salle du centre socioculturel de Vouillé, diaporama du séjour de la délégation, des nouvelles des filleuls... apéritif dînatoire
- **Une journée festive début juillet avec les associations du Vouglaisien œuvrant dans l'humanitaire et en lien avec des pays du Sud**
- **Les Assises Nationales de la Coopération Décentralisées Franco-Burkinabé en octobre 2017 au Futuroscope.**

Vous pouvez nous rejoindre au sein de l'association, parrainer un enfant, participer aux différentes manifestations et ainsi aider les habitants de Yako à mieux vivre sur leur territoire, partager avec eux une histoire humaine et solidaire.

La Présidente :
Martine Robin-Gervais
06 74 07 04 04



Mme Terny Danielle
05.49.57.89.35

terny.danielle@gmail.com

Mme Chevalier Chantal
05.49.47.85.21

chevalierbernard7960@orange.fr

Première école de la grande région « Nouvelle Aquitaine », mais pas que !

Ne cherchez pas, la 1ère école de la grande région « Nouvelle Aquitaine », c'est Vouillé Volley Ball ! avec 140 jeunes licenciés, un habitant de Vouillé sur 25 est un jeune volleyeur du club, sans doute un cas unique en France. Nous continuons même à cette période, à licencier des jeunes !



Poussins et benjamins, école du samedi matin

Pourquoi un tel phénomène ?

En fait un ensemble de raisons et de recettes. L'école de la Chaume et celle du Petit Bois sont un atout, mais nous avons la chance de posséder un excellent technicien du volley, Ludwig Proust, cadre du comité de la Vienne de Volley-Ball, qui effectue des actions dans les écoles avec des options volley.

Il y a une équipe de bénévoles ainsi que des dirigeants qui font dire partout

que, plus qu'un club, nous sommes une famille. Le club a mis en place une communication importante, un bulletin hebdo, transmis à tous les licenciés, à la municipalité, au comité ainsi qu'à nos partenaires et un site web (150000 visites en 1 an et demi), repris par Olivier Hoareau, qui en a fait un des premiers de France dans ce domaine. Nous avons travaillé le partenariat, banderoles dans le gymnase, et sur le site.

Nous avons bien sûr le sou-

ten de la municipalité, dont certains membres ont fait partie du club, avec même les plus hautes responsabilités.

Depuis cette année nous avons 2 nouvelles équipes adultes, (5 au totale) dans lesquelles ont été intégrés nos jeunes, formés au club. Notre équipe phare féminine évolue en Pré nationale, bien installée en milieu de tableau et qui va se maintenir à ce niveau. L'équipe 1 masculine en tête de son championnat,

est déjà assurée de monter en accession régionale la saison prochaine.

Et nos jeunes bien-sûr que tous les autres clubs de la Vienne nous envient, avec des titres départementaux à la pelle, nos benjamins sont qualifiés pour un 5ème tour de coupe de France le 12 mars aux Herbiers, et pourraient bien dépasser la performance de leurs aînés la saison dernière.

Alors,

« Allez Vouillé Volley- Ball »



L'équipe de pré nationale

le soir de la victoire contre Périgny

Ludwig Proust (coach)
Bénédicte Bénélli,
Noémie Neveu,
Astrid Hubelle,
Christele Ségalen (capitaine),
Anais Belin,
Julie N Guyenla,
Chloé Lamirault,



L'équipe des benjamins,

qualifiée en Coupe de France

Jean-Claude Wayenece (coach),
Quentin Billaud,
Hugo Ferrari,
Elliott Berthelot,
Paul Rocher,
Hugo Chevrier,
Samuel Giraud
Chloé Lamirault(Coach)

Jean-Luc TRICHET

9 rue du Courtieux
86190 VILLIERS
Portable
06 81 46 28 81
Adresse mail
jeanluc.trichet@bbox.fr

Site internet
vb-vouille.clubeo.com
Adresse mail
vouille.volleyball@yahoo.fr

Sophrologie Dynamique

Siège social de l'association en Mairie de Vouillé

La sophrologie dynamique est une méthode simple et puissante. Elle se pratique sous formes d'exercices faciles à réaliser, rigoureusement construits pour une évolution individuelle efficiente. Elle permet de développer ses ressources dans sa sphère privée ou professionnelle :

Mieux vivre son corps : libérer les tensions, respirer plus librement, récupérer un sommeil de qualité...

Mieux vivre ses émotions : transcender le trac, le stress, les conflits, préparer un événement majeur, soutenir une dynamique de projet, améliorer sa mémoire, sa concentration...

Mieux vivre sa créativité : s'investir autrement dans l'art, l'éducation, le sport, ses relations, sa vie quotidienne, donner du sens à sa vie...

Une expérience à vivre en petits groupes ou en individuels !

Contact : 06 72 07 04 04 Martine Robin-Gervais, Sophrologue Maître Praticien,
agréée par la Fédération Européenne de Sophrologie Dynamique, membre du collège des sophrologues de Béruges.

VOUILLEZ-TIEZ SCOLARISES

Randonnée pédestre organisée
par l'association des anciens élèves
des écoles de Vouillé

le samedi 13 Mai 2017

Départ de la salle de Traversonne
17h45

Trajet environ 8 à 10 kms

Pot de convivialité et soupe à l'oignon à l'arrivée
3 € par participant

Afin de terminer la soirée,
un petit pique nique
tiré de votre panier sera le bienvenu.

ANIMATIONS À VENIR



Exposition Monstres redoutables

du 7 avril au 3 mai

**Vernissage vendredi
7 avril à 18h30**

Installation d'une galerie de monstres par Sylvie Disa, plasticienne, marionnettiste et musicienne.

« Entre arts plastiques et marionnette, les monstres redoutables naissent d'un assemblage hétéroclite, frénétique mais néanmoins subtil. Je les destine à une vie trépidante entre salle d'exposition et spectacle » confie Sylvie Disa. En parallèle, une exposition de travaux d'élèves de trois classes de l'école du Petit Bois sera présentée. Les œuvres seront l'aboutissement des parcours Pass'art* du collectif Les encres à pattes (Marie Tijou et Floriane Musseau) et de Sylvie Disa.

* Le Pass'art est un dispositif d'éducation artistique et culturelle en direction des structures scolaires et périscolaires développé par la Communauté de communes.

Atelier Monstres

15 avril de 10h à 12h

Chaque participant sera accompagné dans la réalisation d'un petit personnage en éléments récupérés. Une collecte d'objets est demandée à chaque participant pour une mise en commun.

Gratuit - A partir de 8 ans sur inscription uniquement



Exposition Mathieu Siam

du 30 juin au 29 juillet

Le vernissage sera l'occasion d'une rencontre avec l'auteur et d'une vente-dédicace de la BD.

Exposition des planches originales de la bande dessinée Galet de Mathieu Siam, auteur, illustrateur, publiée aux Editions Comme une orange.

Atelier BD par Mathieu Siam

5 juillet de 15h à 17h

L'atelier s'ouvre sur un temps de lecture du livre Galet et d'échange autour de ses thématiques. L'animation prend ensuite un caractère plus ludique. L'auteur invite les participants à faire des jeux dessinés (galet minute et strip de plage).

**Gratuit pour les enfants
A partir de 7 ans
sur inscription uniquement**

Exposition des travaux d'élèves

**du cours d'Arts
Plastiques de Floriane
Tourrilhes**

du 2 au 28 juin

**Vernissage vendredi
2 juin à 18h30**

Exposition de dessins, peintures et objets réalisés par les enfants du cours d'arts plastiques proposée par le centre socioculturel La Case. Lors de ces ateliers, le choix des matières et matériaux sont abordés pour aboutir à des réalisations individuelles et/ou collectives des enfants.

Lancement du Prix des Lecteurs

Mercredi 3 mai

à partir de 18h00

Les îles d'Europe en Méditerranée

Pour la 3e année consécutive, la Médiathèque participe au Prix des Lecteurs organisé dans toutes les bibliothèques volontaires du Poitou-Charentes par l'association des Littératures Européennes de la ville de Cognac. Cette année, cap sur les îles d'Europe en Méditerranée.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires de la médiathèque !

L'agenda de l'édition 2017 :

Mercredi 3 mai à partir de 18h00

Présentation des 6 romans de la sélection

Mercredi 18 octobre à partir de 18h00

Vote des lecteurs de la médiathèque

Samedi 18 novembre à 10h00

Remise du Prix des Lecteurs à l'Avant-Scène, théâtre de Cognac,

à la suite d'une table ronde des écrivains de la sélection.



**11 avril
9 mai
13 juin**



**12 avril
10 mai
14 juin**



19 mai

Agenda des manifestations

Vendredi 31 mars

Salle polyvalente

Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86

Belote

Samedi 1er avril

Salle polyvalente

Organisé par le Comité de Jumelage

Loto

Mardi 11 avril

Salle polyvalente

Organisé par l'Association des Aînés de Vouillé 86

Repas de printemps

Dimanche 23 avril

EHPAD

Organisé par l'Association des amis de Ste Clothilde

Vide grenier

Lundi 1er mai

Quartier Beausoleil

Organisée par le COCCV

13 ème Ronde Vouglaisienne

Samedi 6 mai

Salle de Traversonne

Organisée par l'ACV

Conférence débat

16h00

Lundi 8 mai

Salle de Traversonne

Organisé par le Comité de Village de Traversonne

Vide grenier

Samedi 20 mai

Gymnase des Maillots

Organisé par l'association Diamond Girl

Gala des Pompoms Girls

Samedi 27 mai

Gymnase des Maillots

Organisé par l'ASV Basket

Tournoi 3-3 de basket

Samedi 3 juin

Gymnase Braunsbach

Organisée par Vouillé Badminton

Nuit du bad

Samedi 3 juin

Boulodrome

Organisé par le Comité des fêtes

Loto plein air

Dimanche 4 juin

Boulodrome

Organisé par le Comité des fêtes

Vide grenier

Jeudi 8 juin

Salle polyvalente

Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86

Fête des mères et pères

Samedi 10 juin

Gymnase Emile Fradet

Organisé par Tempo Sport

Gala Spectacle cabaret

« Burlesque »

20h30

Dimanche 11 juin

Départ au stade de football

Organisés par Les Foulées Vouglaisiennes

Les 15 kms de Vouillé

Dimanche 18 juin

Quartier Beausoleil

Organisé par le COCCV

14ème Prix

de la Municipalité

Samedi 24 juin

Salle de la Gorande

Organisée par l'ACV

Conférence débat

16h00

Samedi 24 juin

Salle de Traversonne

Organisé par le Comité de Village de Traversonne

Feu de la St Jean

Mercredi 5 juillet

Boulodrome

Organisé par la commune de Vouillé

Marché des Producteurs

Vendredi 14 juillet

La Gorande

Organisé par la commune de Vouillé

Feu d'artifice

Vendredi 14 juillet

La Gorande

Organisée par le Comité des fêtes

Fête du 14 juillet

Médiathèque municipale

2 ter, Basses rues

86190 VOUILLE

05-49-54-43-86

cabri.cg86.fr/vouille

mediatek2vouille@gmail.com



Mairie de Vouillé

3, Place François Albert

86190 Vouillé

Tél. 05 49 54 20 30

Fax. 05 49 51 14 47

Courriel : mairie@vouille86.fr

Site internet : www.vouille86.fr

Directeur de la publication

Eric MARTIN

Adjoint en charge de

la Communication

Christophe MERIEL-BUSSY

Impression

Imprimerie Nouvelle, Biard

Ce document est imprimé

sur papier PEFC